



Réf: NCP GB8-15-ITPGRFA-ACFSRM-ext

19 novembre 2018

## NOTIFICATION

### **Demande d'informations sur le financement des activités nationales et régionales relatives aux RPGAA**

---

Chère Madame / Cher Monsieur,

Il est à rappeler qu'en juillet 2018, le Secrétariat a publié la notification [GB8-07](#) pour inviter les Points focaux nationaux du Traité international à communiquer des informations sur les programmes bilatéraux qui appuient la mise en œuvre du Traité international, ainsi que sur les ressources financières allouées aux activités nationales relatives à la conservation et à l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Vue le faible taux de réponses reçues, le Comité spécial sur la stratégie de financement et la mobilisation des ressources a décidé que le Secrétariat publiera de nouveau la demande d'informations afin de pouvoir éclairer le processus de mise à jour de la stratégie de financement, en cours actuellement.

Je demande donc que ces informations soient communiquées **le 28 janvier 2019** au plus tard au moyen d'un bref sondage, joint à la présente notification, qui a été élaboré sur la base des commentaires reçus des personnes ayant répondu à la demande initiale, afin d'orienter le processus de collecte d'informations.

Cette demande fait suite à la décision prise par l'Organe directeur à sa septième session d'actualiser la stratégie de financement du Traité international en vue d'adopter une approche programmatique dynamique et synergique prenant en considération les **canaux de financement multilatéraux, bilatéraux et régionaux** ainsi que les fonds nationaux alloués à la mise en œuvre du Traité international. Le paragraphe 12 de la [Résolution 3/2017](#), invite les Parties contractantes à communiquer ces informations au Secrétariat aux fins de compilation et d'analyse. C'est une demande spéciale; des demandes d'informations similaires seront acheminées aux fins d'établir des rapports normalisés à l'avenir.

../..



Les informations requises seront utilisées pour poursuivre la mise à jour de la stratégie de financement. Ces informations seront transmises au Comité spécial sur la stratégie de financement et la mobilisation des ressources, qui tiendra sa deuxième réunion à Rome en 2019.

Nous espérons recevoir vos contributions au plus vite. N'hésitez pas à nous contacter via [pgrfa-treaty@fao.org](mailto:pgrfa-treaty@fao.org) si vous avez besoin d'éclaircissements.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Kent Nnadozie', written in a cursive style.

Kent Nnadozie  
Secrétaire

Traité international sur les ressources phytogénétiques  
pour l'alimentation et l'agriculture



# Demande d'informations

---

Ce bref sondage vise à recueillir des informations sur les ressources financières allouées aux activités nationales relatives à la conservation et à l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA), et à d'autres domaines relevant du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

## 1. Ressources financières et programmes nationaux

1.1 De nombreux pays ont des programmes nationaux sur les RPGAA avec un budget ordinaire alloué. Votre gouvernement a-t-il alloué un budget ordinaire au programme national sur les RPGAA au cours des cinq dernières années (janvier 2013 jusqu'à présent) ?

|     |                          |
|-----|--------------------------|
| OUI | <input type="checkbox"/> |
| NON | <input type="checkbox"/> |

Autres commentaires:

1.2. Pourriez-vous donner une estimation provisoire du montant total dépensé annuellement pour votre programme national sur les RPGAA ou un programme similaire (en millions de dollars américains), que celui-ci provienne d'un budget ordinaire ou d'un autre fonds?

1.3. Quelle part de cette dépense, selon vous, est basée sur les ressources gouvernementales nationales, par rapport aux financements externes (financements internationaux, financements multilatéraux ou bilatéraux, support philanthropique ou autre)

| Ressources gouvernementales nationales | Financement externe  |
|--|--|
|  |  |
|  | Veillez mentionner chaque source particulière (par exemple des donations bilatérales, FIDA, banque mondiale, etc.) |

## 2. Investissements spécifiques dans la conservation et l'utilisation durable des RPGAA et dans d'autres domaines d'application du Traité international

Nous recherchons notamment des informations sur les investissements nationaux dans différents domaines d'application du Traité, à savoir: (A) **Conservation et utilisation durable des RPGAA**, ainsi que (B) **d'autres domaines d'application du Traité**.

### A. Conservation et utilisation durable des RPGAA

| Conservation ex situ  | Conservation in situ   | Gestion à la ferme  | Amélioration des plantes et utilisation durable des ressources   |
|---|--|---|--|
| Une grande et importante quantité de ressources phylogénétiques, vitales pour assurer la sécurité alimentaire mondiale, est conservée dans des banques de gènes en tant que collections ex situ, qui sont stockées aux niveaux national, régional ou mondial. Il est indispensable de garantir des conditions de stockage adéquates pour les matériels génétiques déjà collectés et d'assurer leur régénération et leur duplication en sécurité, ainsi que d'appuyer les collections ciblées pour combler les lacunes de la conservation ex situ. | La conservation des ressources phylogénétiques dans les écosystèmes naturels assure l'évolution continue et l'adaptation de ces ressources. La conservation in situ des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées et des plantes sauvages destinées à la production alimentaire, y compris dans des zones protégées, est primordiale et soutient, entre autres, les efforts des communautés autochtones et locales. | La gestion à la ferme des RPGAA prévoit l'évolution continue et l'adaptation de ces ressources aux forces environnementales variables, et est donc fondamentale pour la création d'une nouvelle diversité importante pour l'amélioration des cultures à l'avenir. Les agriculteurs et les communautés autochtones et locales jouent un rôle primordial dans l'amélioration et la conservation de la diversité phylogénétique. | L'utilisation durable des RPGAA comprend un large éventail d'activités allant de la diversification des cultures à la généralisation de l'utilisation des variétés, de l'amélioration des cultures à la sélection des plantes et à la distribution des semences. L'utilisation durable des RPGAA est indispensable pour ajouter de la valeur à la biodiversité agricole et servir de pont entre les activités ex situ et à la ferme. |

2.1. Pourriez-vous donner une estimation du montant dépensé annuellement (de toute source disponible) dans chacun des quatre domaines **de conservation et d'utilisation durable des RPGAA** (en millions de dollars américains)?

| Conservation ex situ | Conservation in situ | Gestion à la ferme | Amélioration des plantes et utilisation durable des ressources |
|----------------------|----------------------|--------------------|--|
|                      |                      |                    |  |

Autres commentaires:

2.2. Y aurait-il une éventuelle variation dans les investissements prochainement (au cours des cinq prochaines années, jusqu'en décembre 2023)? L'investissement est-il susceptible d'augmenter, de diminuer ou de rester stable?

| Conservation ex situ | Conservation in situ | Gestion à la ferme | Amélioration des plantes et utilisation durable des ressources |
|----------------------|----------------------|--------------------|--|
|                      |                      |                    |  |

Autres commentaires:

### B. Autres domaines d'application du Traité international

| Système multilatéral   | Transfert de technologie   | Systèmes d'information  | Renforcement des capacités  | Système mondial d'information   | Droits des agriculteurs  | Élaboration des politiques   |
|--|--|---|---|---|--|--|
| Mesures visant à favoriser la conservation et la disponibilité des RPGAA par le biais du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages du Traité international. | Fournir ou faciliter l'accès aux technologies aux fins de conservation, de caractérisation, d'évaluation et d'utilisation des RPGAA. | Systèmes d'information nationaux ou régionaux sur des questions scientifiques, techniques et environnementales relatives aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. | Améliorer l'enseignement et la formation scientifiques et techniques en matière de RPGAA, recherche scientifique et autres mesures visant à renforcer les capacités pour l'application du Traité international. | Développer et renforcer un Système mondial d'information destiné à faciliter l'échange d'informations sur la base des systèmes d'information existants. | Reconnaître la contribution des agriculteurs et des peuples autochtones à l'amélioration, et à la conservation des RPGAA dans les lois et les politiques nationales. | Élaborer et renforcer les politiques pour l'application du Traité international. |

2.3. Pourriez-vous donner une estimation du montant dépensé annuellement dans chacun des sept **autres domaines d'application du Traité** (en millions de dollars américains ou en pourcentage du montant total dépensé)?

| Système multilatéral | Transfert de technologie | Systèmes d'information | Renforcement des capacités | Système mondial d'information | Droits des agriculteurs | Élaboration des politiques |
|----------------------|--------------------------|------------------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------------|----------------------------|
|                      |                          |                        |                            |                               |                         |                            |

Autres commentaires:

### 3. Données nationales et établissement des rapports sur les RPGAA

3.1. Comment peut-on trouver de plus amples informations sur vos dépenses dans ces domaines concernant les RPGAA et le Traité international? Où se trouvent les données à ce sujet? Existe-t-il un système de présentation des rapports particulier? Qui est responsable de la documentation à cet égard avec qui il serait possible de faire un suivi à l'avenir?

3.2. Est-ce que vous ou une autre institution gouvernementale faites rapport à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide ou au système de notification des créanciers du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD / CRS)? Si tel est le cas, y aurait-il une institution ou un point de contact responsable avec qui il serait possible de faire un suivi à l'avenir?

### 4. Évaluation des besoins

4.1 Dans des conditions optimales et sans aucune contrainte budgétaire, quel serait, à votre avis, le montant idéal à investir dans chacun des domaines du Traité national?

4.2. Quel domaine en particulier bénéficierait de ressources supplémentaires dans votre estimation? Veuillez cocher une ou plusieurs cases.

|  |  |
|--|--|
| Conservation ex situ   |  |
| Conservation in situ   |  |
| Gestion à la ferme   |  |
| Amélioration des plantes et utilisation durable des ressources |  |
|  |  |
| Système multilatéral d'accès et de partage des avantages       |  |
| Transfert de technologie                                       |  |
| Systèmes d'information   |  |
| Renforcement des capacités                                     |  |
| Système mondial d'information                                  |  |
| Droits des agriculteurs  |  |
| Élaboration des politiques                                     |  |